



de la pratique des jeunes
de leur environnement et
des pratiques éducatives
en développement du pouvoir d'agir

ACTION RECHERCHE
SUR LES CONSOMMATIONS A RISQUE
DES 16-21 ANS
SUR LES HAUTS DE CHAMBERY



*Cette action recherche a été financée par la DDCSPP à travers le programme MILDECA.
Le Dispositif Prévention de la Sauvegarde a animé et piloté la démarche d'action
recherche.
L'ANPAA, LE PELICAN et REGIE PLUS ont participé et ont contribué à l'ensemble de la
démarche.*



5 décembre 2018



SOMMAIRE

PARTIE 1 : CONTEXTE, DEMARCHE, METHODE

1. Commande et contexte.....	4
2. Problématiques et objectifs de l'action recherche.....	6
3. Eléments de définitions des consommations à risque.....	7
4. Organisation et pilotage de la démarche.....	8
5. Méthodologie d'enquête et calendrier.....	10

PARTIE 2 : RESULTATS DE L'ENQUETE

1. Le point de vue des jeunes et des habitants

1.1 Une question difficile à aborder.....	13
1.2 Des usages multiples et localisés.....	15
1.3 Une vision négative et/ou une méconnaissance des structures spécialisées.....	15

2. Le point de vue des professionnels

2.1 Le périmètre de l'action recherche et les réponses proposées sont-ils pertinents?.....	17
2.2 La coordination des acteurs : un enjeu majeur sur les Hauts de Chambéry.....	18

3

PARTIE 3 : LE PLAN D'ACTION

1. Une action "d'aller vers" régulière et collective.....	20
2. Une dynamique partenariale à entretenir et à développer	21

CONCLUSION.....	22
-----------------	----

5 décembre 2018



PARTIE 1 : CONTEXTE, DEMARCHE ET METHODE

1. Commande et contexte

Confronté depuis de nombreuses années à des difficultés multiples dans le champ de l'exclusion sociale, de l'insertion sociale et professionnelle, de la tranquillité publique et de la santé, le quartier des Hauts de Chambéry a toujours constitué un territoire privilégié de recherche et d'expérimentation pour différents acteurs des politiques publiques et du monde associatif en charge d'accompagner les habitants.

A ce titre, il a fait l'objet de deux études et diagnostics récents, l'un porté par l'Observatoire Régional de la Santé pour le compte de la ville de Chambéry, l'autre par les professionnels des centres sociaux auprès de jeunes dits « décrocheurs ».

Ces deux rapports font apparaître trois éléments récurrents :

- ✓ Un nombre important de jeunes de 11 à 17 ans qui font usage d'alcool et de cannabis.
- ✓ Les travailleurs sociaux, les enseignants et plus généralement les adultes ne se sentent pas toujours armés pour aborder ces questions de consommations de produits auprès de jeunes rarement en demande.
- ✓ Un contrôle social très fort. En effet, le quartier des Hauts de Chambéry fonctionne, d'après les jeunes, les habitants et les professionnels, comme un village où tout se sait et où l'on est fortement exposé au regard des autres. Les consommateurs sont conduits à une extrême discrétion notamment en ce qui concerne l'héroïne ou la cocaïne qui sont très mal perçues, le cannabis et l'alcool sont mieux tolérés et acceptés.

4

Parallèlement à ces constats répétés sur les questions des addictions, le classement en zone prioritaire en 2013 amène les services de l'Etat à proposer aux différents intervenants sociaux du quartier à réfléchir ensemble à de nouvelles réponses et de nouvelles modalités d'interventions. Un certain nombre d'axes de travail sont alors retenus avec notamment l'intervention d'un psychologue de rue « allant vers » les jeunes, en binôme avec les éducateurs de Prévention Spécialisée de la SEAS73 et en partenariat avec les acteurs du territoire.

Le financement de ce poste par un appel à projet MILDECA (Mission Interministérielle de Lutte contre les Drogues et les Conduites Addictives) a précisé la volonté des acteurs publics d'assurer la continuité des actions de Prévention Spécialisée en direction des publics prioritaires tout en impulsant des actions innovantes sur la base de 4 objectifs :

- ✓ Prévenir les conduites addictives.
- ✓ Renforcer la sécurité, la tranquillité publique et l'application de la loi.
- ✓ Accompagner les populations les plus vulnérables.
- ✓ Renforcer les actions de formation.

5 décembre 2018



Le poste de psychologue de rue a été donc expérimenté de 2014 à 2018 avec deux objectifs principaux :

- L'accompagnement individuel et collectif des jeunes en difficulté d'addiction ou psychologique.
- L'inscription et développement du réseau facilitant l'accès des jeunes aux services spécialisés.

L'analyse des bilans de cette expérience et des différents projets menés autour de cette question des addictions sur les Hauts de Chambéry permet en 2017 de faire les constats suivants :

- ✓ Un manque d'implication des jeunes et des familles avec des approches jugées très ou trop normatives et pas suffisamment participatives.
- ✓ Des résistances et réticences de certains acteurs à travailler collectivement d'une part, et d'autre part une question jugée redondante participant au développement d'une image stigmatisante et dégradée de ce quartier et de leurs habitants
- ✓ Le besoin d'aller vers les jeunes et les habitants, de s'immerger sur le territoire.
- ✓ La nécessité de faire un état des lieux des personnes concernées par le sujet, repérer des groupes et mobiliser des forces vives.

Au regard de ces constats, la création en 2017 par le Dispositif Prévention de la SEAS73 de « *L'Observatoire de la pratique des jeunes, de leur environnement et des pratiques éducatives en développement du pouvoir d'agir* » a été une opportunité de remettre au travail cette question des addictions sur les Hauts de Chambéry.

5

En effet, c'est l'évolution et l'émergence de nouvelles pratiques chez les jeunes en même temps que la fréquente inadéquation des réponses éducatives à leurs besoins et attentes qui ont conduit à mettre en place et animer l'Observatoire. Porté par l'ensemble des acteurs jeunesse du territoire de Savoie, il a pour fonction première de mieux répondre aux besoins, attentes et demandes des jeunes en :

- ✓ Les rendant acteurs des politiques publiques, dispositifs et actions menées en leur faveur.
- ✓ Adaptant et améliorant les pratiques éducatives des acteurs œuvrant en direction de la jeunesse.

La création de l'observatoire, le financement renouvelé de la MILDECA, le souhait des acteurs de la jeunesse et de la santé de questionner collectivement cette question ont donc conduit au lancement d'une action recherche en juin 2017.

5 décembre 2018

2. Problématique et objectifs de l'action recherche

L'action recherche porte sur la question **des consommations à risque des 16-21 ans sur le quartier des Hauts de Chambéry.**

Son but est de créer les conditions de développement du pouvoir d'agir¹ pour que les préoccupations des jeunes, des habitants et des professionnels puissent se rencontrer sur des problématiques de consommations (de substances psychoactives : alcool, cannabis, ...) à risque sur les Hauts de Chambéry. L'expression « *développement du pouvoir d'agir* » se réfère à la capacité concrète des personnes, individuellement ou collectivement, d'exercer un plus grand contrôle sur ce qui est important pour elles, leurs proches ou la collectivité à laquelle elles s'identifient. Cela se réfère à la possibilité d'influencer et de réguler les événements de la vie quotidienne qui ont une importance particulière pour les personnes concernées. Donc observer seul n'est pas d'une grande efficacité, pour agir il faut pouvoir réfléchir, c'est-à-dire, utiliser ses propres mots et permettre à l'autre de le dire. La dimension collective permet de mettre à jour les pratiques, d'essayer de comprendre ce qui marche et ce qui ne marche pas. Le développement du pouvoir d'agir est une démarche de précisions. Le DPA part toujours de ce qui existe sur le terrain, de l'implication des personnes concernées dans la définition du problème et des solutions envisageables. L'idéal est d'arriver à une identification précise et concrète du problème, c'est pour cette raison que cette démarche prend du temps, nécessaire pour libérer la parole des personnes concernées.

Les objectifs fixés de l'action recherche ont été définis comme tels :

- ✓ Adapter l'accompagnement des jeunes à partir de ce qu'ils ont envie de faire évoluer.
- ✓ Identifier ce qui pose problème aux professionnels en matière d'accompagnement des jeunes.
- ✓ Proposer un nouveau processus d'accompagnement pour les jeunes de 16 à 21 ans en les impliquant sur les modalités de réponse.

6

Cette action recherche fait donc le pari que **trois types de publics** peuvent se rencontrer :

- ✓ **Des jeunes de 16 à 21 ans** concernés par des consommations à risque ou préoccupés par ces questions.
Ce n'est pas une question simple à aborder pour et avec les jeunes. Elle implique, plus que leur consommation, d'autres domaines de leur vie pouvant relever d'une forme d'intimité : scolarité, santé, famille, amitié, ... « Comment recueillir leur parole ? » « Comment les impliquer ? » ont été des questions centrales de cette démarche.
- ✓ **Des professionnels** en contact direct avec des jeunes de 16 à 21 ans sur les Hauts de Chambéry.
Au préalable, il est important de souligner que tous les partenaires engagés dans cette démarche ont fait le constat que ce qui avait été mis en place ces dernières années n'était pas efficient. Ils étaient tous d'accord pour mener une réflexion sur leurs pratiques éducatives et construire des réponses innovantes et collectives.
- ✓ Les **habitants des Hauts de Chambéry.**

¹ Annexe 3 : Cf. définition du pouvoir d'agir par B.Vallerie



Nous avons décidé d'impliquer les habitants pour savoir de quelle manière ils étaient impactés par les consommations à risque sur le quartier. Dans une volonté de DPA, nous pouvions aussi les accompagner et les aider à s'organiser pour développer des actions, à les rendre acteurs des transformations concernant ce sujet sur les Hauts de Chambéry.

Le travail engagé dans cette action recherche consiste donc, avant même sa vocation scientifique de production de connaissance, en une démarche de conduite de changement, de valorisation et de conscientisation acteurs (jeunes, habitants et professionnels) pour les aider à trouver et construire leurs propres solutions.

3. Eléments de définitions des consommations à risque

Cette action recherche porte sur les consommations à risque de substance psychoactives (alcool, cannabis, cocaïne, ...) chez les adolescents et les jeunes adultes des Hauts de Chambéry.

Le risque, que l'on peut définir comme la « possibilité, probabilité d'un fait, d'un événement considéré comme un mal ou un dommage »², se décline, en termes de consommation de produits psychoactifs, par des niveaux d'exposition et/ou d'usage :

- **L'usage simple et/ou récréatif** : consommation qui n'entraîne ni complications pour la santé, ni troubles du comportement ayant des conséquences nocives pour soi ou pour autrui.

Exemple : expérimentations chez les adolescents, consommations occasionnelles...

- **L'abus, l'usage nocif, à risques** : consommation susceptible de provoquer des dommages physiques, affectifs, psychologiques ou sociaux pour le consommateur et pour son environnement proche ou lointain. Les risques liés à l'abus tiennent à la dangerosité spécifique du produit, aux dommages pour la santé et aux conséquences sociales de la consommation.

Exemple : consommation massive et rapide, même ponctuelle (binge drinking).

- **La dépendance** : brutale ou progressive selon les produits, la dépendance est installée quand on ne peut plus se passer de consommer, sous peine de souffrances physiques et/ou psychiques.

Exemples : alcoolisation chronique, syndrome de manque, ...

Pour appréhender cette notion de consommation à risque, nous nous sommes appuyés en particulier sur les travaux de Jean-Pierre Couteron³ dont nous synthétisons ici les éléments suivants :

- « Avant de devenir une maladie, la conduite addictive reste une solution du quotidien, un

² Larousse, 2018

³ Psychologue clinicien et président de la fédération des addictions depuis 2011. « addictions au quotidien ou l'ordinaire des addictions (2008). » et « grandir parmi les addictions, quelle place pour l'éducation ? (2009) ».



des plus simples moyens de modifier et de pacifier sur commande ce rapport à l'autre, avec une apparente économie de temps et de fatigue, l'effet substance venant à la place de l'éducation et de l'apprentissage du contrôle de soi ».

- Les consommations amènent à une expérience sensible de plus en plus intense. Ces consommations et ces pratiques addictives amènent à des flux sensoriels qui, eux-mêmes, occupent le temps et l'espace préalablement dédiés à la pensée. Ils entravent la capacité de juger. Aujourd'hui, notre société se construit autour de l'idée que de s'arrêter pour penser c'est potentiellement se faire prendre la tête.
- Les consommations modifient notre capacité à éprouver des sentiments. « *Le sujet moderne privilégie la recherche de satisfaction, dans le passager, le momentané, l'externe plus que dans la vie interne.* » De nouvelles valeurs apparaissent, comme par exemple, le détachement et une redéfinition des limites du moi et du corps, l'espace intime et l'espace public se dessinent de façon à conduire la personne à confondre l'instinctuel et l'individuel ce qui complique le contrôle des instincts. « Se lâcher c'est s'affirmer. »

A travers ces définitions et apports théoriques, nous retenons d'abord la nécessité d'éviter de poser des visions trop générales et réductrices sur la jeunesse et ses usages de produits. Il existe, en effet, de multiples jeunesse aux usages différents et mouvants.

D'autre part, il semble primordial d'intégrer le contexte de normes et de valeurs, de dépasser les limites du rappel à la Loi et de la médicalisation pour repenser une éducation préventive qui accompagne à l'expérience, qui donne du sens aux parcours de vie des jeunes. C'est en tout cas pleinement avec cette philosophie et cette ambition que s'est construit cette action recherche.

8

4. Organisation et pilotage de la démarche

✎ Un référent d'action recherche

Corinne CHAPUIS, éducatrice de Prévention Spécialisée au Dispositif Prévention de la SEAS73 sur le territoire du bassin chambérien a été nommée référente de la recherche-action en juin 2017. Son expérience sur la question des pratiques addictives en Maurienne autour d'un projet partenarial et participatif a permis une appropriation rapide des enjeux et des problématiques.

Au cours de cette action recherche elle avait pour mission de :

- Organiser la recherche-action (réunion, communication, ...).
- Être la garante des objectifs, de la méthode et de la continuité de l'action.
- Faire le lien entre les différents partenaires.
- Animer les instances de travail.
- Formaliser les productions du groupe opérationnel.

✎ L'accompagnement méthodologique et scientifique

Pour mener à bien la recherche action et réfléchir aux conditions de développement du pouvoir d'agir des jeunes, des habitants et des partenaires concernés par la question des

5 décembre 2018



consommations à risque, nous avons sollicité Bernard VALLERIE, maître de conférences en sciences de l'éducation, spécialiste des questions d'empowerment et de pouvoir d'agir, pour nous accompagner dans cette démarche innovante et singulière.

Sa fonction était de :

- Proposer des apports théoriques et méthodologiques sur la question du pouvoir d'agir.
- Accompagner le groupe opérationnel.
- Animer une journée de sensibilisation au recueil d'informations, une journée de critique des modalités d'entretien mises en œuvre., deux journées d'accompagnement aux traitements des entretiens réalisés. une journée d'accompagnement de la réflexion portant sur de nouvelles modalités d'intervention à envisager.
- Accompagner à l'écriture d'un article rendant compte de la démarche.

Le groupe opérationnel

- **Objectifs :**
 - ❖ Mener la recherche-action en suivant les étapes.
 - ❖ Concerner les jeunes, les professionnels et les habitants dans le processus en leur donnant une place.
 - ❖ Restituer au comité de pilotage l'avancement du projet.
- **Constitution :** Antoine Moreau (éducateur de Prévention Spécialisée), Rachid Aslaoui (responsable adjoint CDN Régie +), Imad Sakri (responsable CDN Régie+), Carole Favre (éducatrice chargée de Prévention ANPAA), Anne-Sophie Badin (chargée de Prévention Pélican), Corinne CHAPUIS (référente action recherche).
- **Fréquence :** le groupe opérationnel a eu 6 rencontres de décembre 2017 à juin 2018.

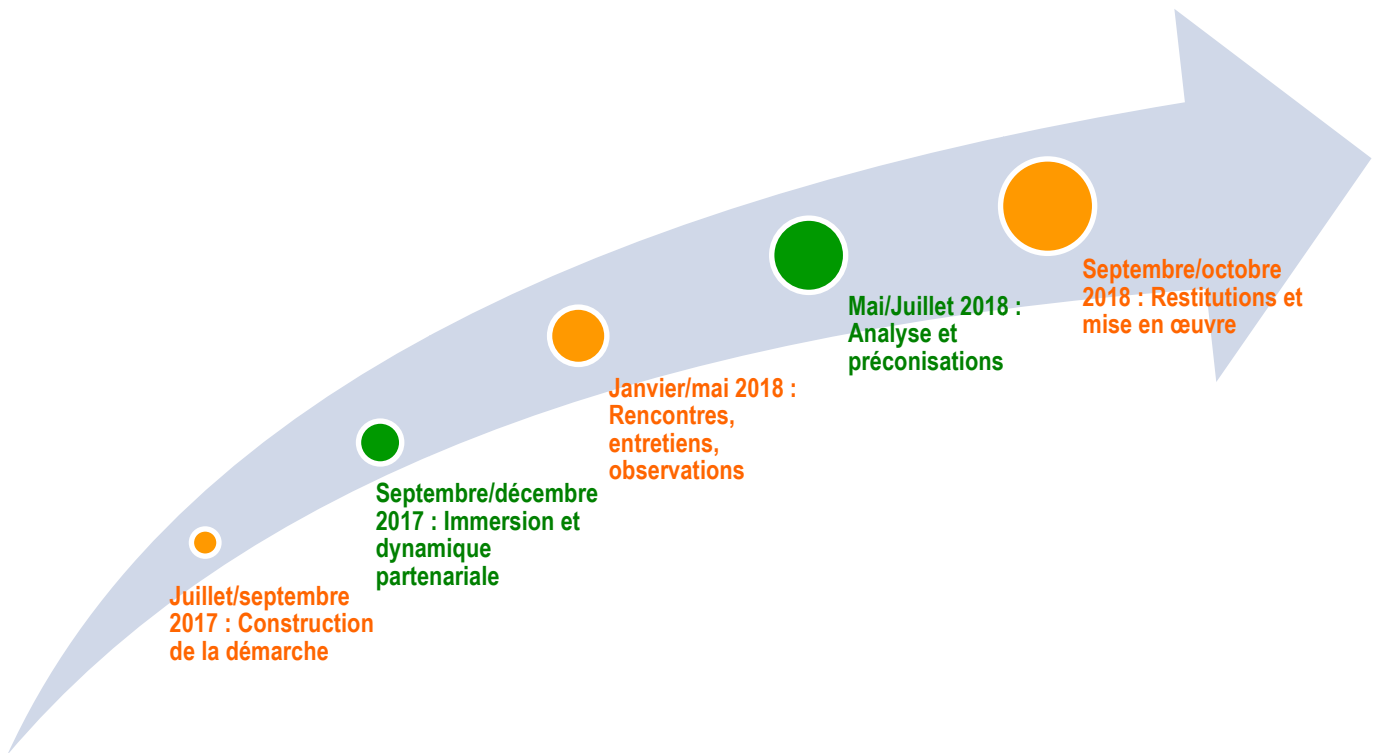
9

Le Comité de Pilotage

- **Objectifs :**
 - ❖ Assure la planification, l'organisation et le suivi du projet.
 - ❖ Arbitre et valide les décisions du comité technique.
 - ❖ Détermine les modalités d'évaluation et de communication.
- **Constitution :** il est constitué de Jacques Bonenfant (DDCSPP), Americ Balet-Kilani (ANPAA), Pablo Veira (Pôle Santé), Alain Fabre (Pélican), Laurent Prat (Prévention Spécialisée), et la référente.
- **Fréquence :** le comité de pilotage s'est réuni 4 fois de juin 2017 à juin 2018.

5 décembre 2018

5. Méthodologie d'enquête et calendrier



10

Phase 1 : Juillet à septembre 2017 construction de la démarche

- ✓ Elaboration du document de cadrage, définitions de la méthode de recherche et du calendrier de travail.
- ✓ Déambulations sur les Hauts de Chambéry pour observer les usages de l'espace public, la manière dont le quartier s'organise et vit au quotidien.
- ✓ Repérage des différentes structures. La référente est allée à la rencontre des différents partenaires afin de présenter ce projet et de voir les possibilités de leur engagement. Plusieurs personnes furent ainsi rencontrées : le responsable des correspondants de nuit, le responsable de l'ANPAA, le responsable du Pélican, la responsable du Centre Social des Combes, les animateurs du Centre Social de Pugnet, la responsable du Pôle Santé, la responsable Santé de la Mission Locale Jeunes et la responsable des infirmières scolaires et des assistantes sociales scolaires.

5 décembre 2018



Phase 2 : Septembre à décembre 2017 : immersion et dynamique partenariale

- ✓ Recueil et analyse des documents existants concernant les différents projets et études menés sur les Hauts de Chambéry sur les 8 dernières années.
- ✓ Constitution du groupe opérationnel qui anime et pilote le développement de l'action recherche avec des rencontres mensuelles. Il s'est rencontré deux fois dans cette phase.
- ✓ Séances régulières de travail de rue sur le quartier pour entrer en contact avec les jeunes et marquer une présence régulière chez les partenaires.
- ✓ Rencontres régulières entre le référent et le chercheur qui a permis d'affiner et de valider la méthodologie d'enquête et de recherche en faisant coïncider les objectifs pratiques et les exigences scientifiques.

Phase 3 : Janvier à avril 2018 : début des entretiens et rencontres

- ✓ La méthode des entretiens de Pierre Vermersch. Formation dispensée par B Vallerie pour réaliser des entretiens avec chaque groupe de personnes concernées. Ces entretiens valorisent la verbalisation du vécu de l'action, ils s'intéressent au déroulement procédural de l'action. Le but est de pouvoir aider à produire une description précise, détaillée et fidèle du déroulement de l'action. L'intervieweur doit être vigilant à être respectueux envers l'interviewé et doit toujours renvoyer à l'explicatif. Il propose des questions descriptives, et privilégie l'expression. Pour le groupe opérationnel, il y a eu un temps d'adaptation concernant cette technique d'entretien car nous n'avions pas l'habitude de mener des entretiens de cette façon et surtout sur ce sujet, et dès les premiers entretiens tests, nous avons éprouvé des difficultés.
- ✓ Nous avons choisi de mener des entretiens en binôme, avec la volonté de répondre aux objectifs suivants :
 - Identifier ce qui pose problème aux jeunes et ce qu'ils ont envie de faire évoluer.
 - Déterminer ce qui pose problème aux professionnels
 - Permettre l'émergence de solutions et la création d'espace d'intermédiations.
- ✓ Nous avons ciblé les différentes personnes auprès de qui nous avons réalisé des premiers entretiens⁴ avec la volonté d'identifier la relation des habitants avec les structures traitant des addictions. Une trame d'entretien a été construite reposant sur les questions suivantes :
 - Connaissance des structures existantes.
 - Manière dont ils les utilisent.
 - Leurs avis sur les structures.
 - Leur confiance dans les structures.
 - Leurs propositions.

11

⁴ Cf. annexe 1 : listing des personnes rencontrées



Phase 4 : mai à juillet : fin des entretiens, analyse et préconisations

- ✓ Lors de cette période, le groupe opérationnel a effectué les entretiens. Ils ont été réalisés pour la plupart en tête à tête, pour permettre de libérer la parole sur un sujet qui semble délicat pour un grand nombre de personnes. Nous avons tout de même réalisé quelques entretiens collectifs avec Régie+ et l'Accorderie. De plus, nous avons essayé de faire participer des personnes qui n'étaient pas habituées à ce type d'enquête pour avoir des indications plus inhabituelles, et pour avoir des personnes éloignées des réseaux classiques d'accompagnement.
- ✓ Pendant deux journées le groupe opérationnel, avec l'aide du chercheur, a traité ces informations et contribué à la compréhension des données dégagées.
- ✓ De plus, un point d'étape avec la DDCSPP a été effectué nous permettant de valider les premières observations et orientations et de pouvoir construire notre futur plan d'action.
- ✓ Après cette restitution intermédiaire, le groupe opérationnel s'est retrouvé pour formuler nos préconisations et faire le bilan de l'année écoulée.

Phase 5 : restitution et mise en œuvre

- ✓ Une restitution est prévue le 17 octobre 2018 avec les différents partenaires pour présenter les résultats, partager les pistes de travail et construire des réponses collectives. Cette restitution doit mettre fin à la démarche exploratoire pour permettre le passage à l'action.
- ✓ Le 10 octobre 2018, rencontre du groupe opérationnel qui s'agrandit pour pouvoir mettre en œuvre l'action.

12

5 décembre 2018



Partie 2 : résultats de l'enquête

Les différents éléments d'analyse relevés ci-dessous, sont issus des observations, rencontres et surtout des entretiens menés par les membres du groupe opérationnel et du chercheur, auprès des jeunes, des professionnels et des habitants. Nous avons cherché à prendre en compte les acteurs en contexte, les différents points de vue et essayer autant que possible de favoriser leur expression et leur confrontation. Nous nous sommes efforcés de nous positionner comme des facilitateurs et d'être des passeurs.

Pour rappel, nous avons essayé de comprendre :

- ① Comment les personnes concernées vivent la question des consommations à risque sur les Hauts de Chambéry ?
- ② Qui veut changer quoi et pourquoi ?
- ③ Qui voudrait être acteur du changement et de quelle manière ?

1. Le point de vue des jeunes et des habitants sur la question des consommations à risque

1.1 Une question difficile à aborder

Au cours de l'ensemble de notre démarche, recueillir l'avis des jeunes sur la question de leurs consommations a été extrêmement difficile et éprouvant. Si dans les contacts et rencontres informelles nous pouvions obtenir des informations, points de vue, et parfois des confidences, les propositions de passage à des entretiens plus formels se sont souvent soldés par des fins de non-recevoir.

Nous avons par exemple essuyé le refus :

- D'un groupe de 8 jeunes connus des éducateurs de Prévention Spécialisée.
- De 7 jeunes que la Mission Locale Jeunes a proposé de nous faire rencontrer, tous ont refusé les entretiens qu'ils soient individuels ou collectifs.
- Un questionnaire avait été élaboré par un jeune du service civique employé par « Possee 33 », pour aller à la rencontre de ces pairs, il a exprimé des difficultés à aller vers les jeunes qu'ils connaissaient pour parler de ce sujet.

Si ces différents refus ont conduit à adopter d'autres stratégies de rencontres, moins frontales et plus souples dans le recueil de la parole, elles nous ont conduits aussi à émettre des hypothèses et pistes d'analyse pour comprendre le contexte et commencer à ébaucher des pistes d'actions :

- Les jeunes ne perçoivent pas la consommation de produits psychoactifs comme l'alcool ou le haschich, quel que soit leur niveau de consommation, comme un « problème ». Ils ne voient donc pas de raison d'en parler.



- Pour les jeunes, les difficultés de leur génération résident d'abord dans le manque d'accès à l'emploi et aux loisirs. Les consommations à risque seraient, pour eux, une conséquence de l'oisiveté générée par ces défaillances en termes de propositions d'insertion professionnelle, mais aussi sportives et/ou culturelles.
- Pour justifier leur refus de s'exprimer ou de se confier, les jeunes expriment par ailleurs des freins liés d'abord à l'illégalité des pratiques, ensuite à l'intimité des questions qui se cachent derrière celles des consommations à risques (histoire familiale, scolaire, amicale, emploi, ...).

« Je ne peux pas car c'est un sujet délicat. ». « J'ai des problèmes de justice », ou « c'est illicite », « cela ne me concerne pas ».

- Les adultes ne sont pas repérés comme des interlocuteurs pertinents pour ces questions, les jeunes semblent vouloir gérer leurs difficultés avec les consommations, soit entre pairs, soit seuls. Les adultes du quartier témoignent, eux aussi, d'un manque de lien entre jeunes et adultes, de l'absence d'échanges et de dialogue, d'une « rupture entre les parents et les enfants » sur ce sujet.
- La question des consommations de produits psychoactifs est assimilée, pour beaucoup de personnes rencontrées, aux problèmes du deal sur le quartier des Hauts de Chambéry. Les groupes de jeunes s'adonnant à la vente de stupéfiants et souvent eux-mêmes consommateurs, génèrent un sentiment de peur, d'insécurité. Il en résulte, dans le pire des cas, une forme d'omerta sur le sujet et le plus souvent une difficulté encore accrue à aborder ; la question entre jeunes et adultes.

« Provocations, nuisances ». « Agressions verbales et physiques ». « C'est tabou ».

- La sollicitation d'acteurs de l'insertion sociale et professionnelle est mal perçue par les jeunes, aborder le sujet des consommations avec des professionnels en charge de question d'emploi, de logement... semble, dans leur esprit, pouvoir nuire à leur parcours d'insertion.

A travers les discussions avec les professionnels et les jeunes, nous pouvons donc valider l'hypothèse que les refus essayés au cours de cette enquête témoignent des difficultés constantes sur les Hauts de Chambéry pour parvenir à initier le dialogue et construire des échanges autour de ces questions. Nous synthétisons donc plusieurs pistes de réflexion et d'analyse à partir de la validation de ces constats :

- La question des consommations à risque s'inscrit pour les jeunes dans un processus d'expérimentation et d'entre soi duquel les jeunes souhaitent souvent tenir les adultes éloignés.
- Aborder la question frontalement ne semble pas adapté, les jeunes semblent avoir besoin d'espaces « tiers » ou « neutres » pour aborder leurs consommations. Il leur faut, à la fois, pouvoir se soustraire au regard des pairs et en même temps trouver un cadre sécurisé avec l'adulte.
- Les adultes, comme les professionnels, semblent « en panne » pour proposer des discours, des réponses et des postures, adaptés aux besoins et aux attentes des jeunes.

1.2 Des usages multiples et localisés

Les différents produits psychoactifs n'ont pas tous le même écho et ne résonnent pas de la même manière pour les jeunes et adultes de Hauts de Chambéry :

- **La consommation de cannabis**

« *Maintenant tout le monde fume* »

La consommation de cannabis est absolument banalisée et normalisée, dans l'esprit des jeunes ce produit reste une drogue dite « douce ». Elle n'est pas abordée par les jeunes comme un « problème », et le plus souvent n'est même pas considérée comme une drogue. Ses aspects nocifs sont très clairement minimisés et son aspect social et intégratif mis en avant. Il est consommé sur le quartier et à la vue de tous.

Pour les adultes du quartier et d'ailleurs souvent pour les pouvoirs publics, la consommation de cannabis est abordée d'abord comme un problème de tranquillité publique, identifiée comme un trait constitutif à des groupes posant problème dans l'espace public avant d'apparaître comme un problème de santé publique et/ou comme un symptôme de mal-être, d'ennui, ou de difficultés affectives, identitaires...

- **La consommation d'alcool**

Les jeunes des Hauts de Chambéry portent un regard contrasté sur la consommation d'alcool. S'ils expriment qu'elle peut faire partie de leurs pratiques, ils en perçoivent les dangers en termes de comportements et de conduites à risque dans l'espace public (violences, mises en danger, ...).

Ils différencient nettement la consommation festive dont certains font parfois l'usage, et des conduites addictives qu'ils jugent très sévèrement.

- **La consommation de drogues dites « dures »**

Enfin, les drogues comme la cocaïne et l'héroïne sont très mal perçues sur le quartier, leur consommation s'effectue soit dans un cercle privé, soit en dehors du quartier.

A ce titre et de manière générale, les jeunes sont très mobiles et sortent souvent du quartier pour aller consommer autre part. Le centre-ville et les parcs sont des lieux qui leur permettent de s'extraire du regard de la « communauté » et leur évite le fort contrôle social qui demeure sur ce quartier.

1.3 Une vision négative et/ou une méconnaissance des structures spécialisées

D'abord, il faut constater que l'offre de prise en charge des questions liées aux addictions sur les Hauts de Chambéry est plutôt dense puisque nous retrouvons :



- Des structures spécialisées : le Pôle Santé, le Pélican et l'ANPAA.
- Ses structures et associations accompagnant ou orientant les publics en proie avec ce type de difficultés : Régie Plus, Centres Sociaux, Possee33, services municipaux, ...

Lors de notre enquête nous avons rencontré des jeunes et des habitants dont certains sont abstinents, d'autres consommateurs récréatifs et les derniers, plus en difficulté, en situation de dépendance. A travers ces rencontres, nous avons pu identifier des niveaux de connaissance et d'usage très différents selon les profils de ces publics :

- Les habitants et les jeunes qui ne sont pas dans des problèmes d'addiction importants expriment deux types de point de vue :
 - ✓ Ils ne repèrent pas ou très mal l'offre du territoire. Ils témoignent d'un manque de communication autant que d'un déficit en matière de discours préventif et de proposition « d'aller vers ». De plus, les habitants déplorent trop de turnover au niveau de l'ensemble des structures de l'action sociale et donc leurs difficultés d'aller parler de choses intimes à des professionnels qu'ils connaissent pas ou peu.
 - ✓ Ils posent souvent un regard très stigmatisant et négatif sur les structures dites spécialisées. « *C'est pour les toxicos ou les alcoolos* » sont des jugements exprimés par les jeunes notamment. Ils affirment ne pas vraiment savoir ce que proposent ces structures et préfèrent de toute façon traiter le problème seul. Globalement, ces réponses sont jugées trop médicalisées, trop stigmatisantes et parfois trop individualisées et culpabilisantes.
- Les jeunes ou habitants qui rencontrent des problèmes d'addiction connaissent tous les différentes structures présentes sur le territoire. Ils les utilisent de manière variée selon leurs parcours, le contexte, leurs besoins, ... Même pour eux, l'image connotée de « toxico » et/ou d' « alcoolo » des structures est un frein à leur utilisation.

16

Ces différents constats nous amènent à questionner les modalités d'accompagnement et de prise en charge de la question des consommations à risque sur les Hauts de Chambéry :

- ✓ Quelle politique de prévention ? Quelles modalités d'action au plus près des besoins des publics ?
- ✓ Quelle articulation des politiques et surtout des acteurs du soin et de prévention ?
- ✓ Quelle place des jeunes eux-mêmes dans les réponses proposées ?
- ✓ Quelle stratégie de communication autour de ces questions ?

5 décembre 2018

2. Les réponses proposées et analysées par les professionnels

2.1 Le périmètre de l'action recherche est-il pertinent ?

Le choix de la tranche d'âge

Le choix de faire porter l'objet de l'action recherche et plus globalement les moyens de l'action publique exclusivement sur la tranche d'âge 16-21 ans mérite d'être questionné par les acteurs et les professionnels de la santé et de l'éducatif du quartier des Hauts de Chambéry.

En effet, les jeunes de 16 à 21 ans rencontrés pendant la démarche semblent avoir des besoins en termes de réduction des risques plutôt que de prévention des risques. Ils ont souvent consommé des substances psychoactives, refusent d'aborder la question avec les adultes et ont besoin d'une présence professionnel à leur côté pour prévenir et souvent pour traiter leur basculement vers des conduites addictives.

« Alerter les professionnels sur les jeunes qui consomment du cannabis à partir des années collèves et puis réfléchir concrètement sur le terrain comment nous pouvons agir collectivement ».

Les jeunes de 11 à 16 ans semblent plus faciles à aborder via le collège et son caractère « captif ». Ils sont ensuite confrontés et exposés au cours de ces années à leurs premières expériences de consommations et conduites à risques. La tenue de discours préventifs, d'échanges sur les représentations, besoins, préoccupations avec ces jeunes semblent donc décisif.

Sur les Hauts de Chambéry, des moyens et actions de prévention et d'éducation ciblés sur les années collèves pourraient venir compléter, enrichir et prévenir des prises en charge nécessaires des 16-21 ans.

17

Les Hauts de Chambéry, le bon espace d'intervention ?

A travers les différents éléments recueillis pendant l'étude il ressort que :

- Le quartier est un espace complexe pour exprimer ses difficultés et aborder la question des consommations à risque. Frapper à la porte des structures ou manifester une demande peut « porter préjudice », peut renvoyer et assigner à son échec et ses difficultés personnelles.
- Les jeunes sont mobiles et s'extraient souvent du quartier pour s'adonner à différentes conduites à risques et notamment pour le public féminin.
- Les groupes qui se constituent sont souvent composés de jeunes de l'ensemble de l'agglomération, les jeunes se rencontrent par les établissements scolaires, par les clubs de sport ou espaces de loisirs.
- Les difficultés en terme de consommation à risque rencontrées sur les Hauts de Chambéry ne semblent pas différentes de celles rencontrées par les intervenants sur les autres secteurs du bassin chambérien.

Des réponses construites avec des jeunes de différents quartiers ou communes de l'agglomération chambérienne, à l'abri du regard communautaire, sur des

5 décembre 2018



préoccupations communes semblent être des pistes à explorer.

Nous pouvons d'ors et déjà identifier des inconvénients et risques de l'ouverture du périmètre d'intervention : moins de proximité avec les publics et professionnels, risque de dilution et de manque de visibilité de l'action, plus difficile de mener une action DPA à une plus grande échelle.

2.2 La coordination des acteurs : un enjeu majeur sur les Hauts de Chambéry

« L'info ne circule pas »

Les difficultés de relations partenariales et de coordination des acteurs sur les Hauts de Chambéry ont constitué un des éléments à l'origine de la recherche action en même temps qu'une toile de fond de l'action de la référente pendant l'action recherche. Les différents constats récurrents que nous avons partagés avec les partenaires et dont nous pouvons faire état ici :

« Ne pas faire doublon »

- Un déficit important d'échange et de circulation des informations. Les structures échangent peu d'informations et ont un niveau très faible de coopérations opérationnelles (accompagnement concerté, travail de rue en binôme, actions collectives, ...).

- Des formes de « doublons », redondances sur des accompagnements et actions qui génèrent un sentiment de concurrence entre les acteurs en même temps qu'un manque de compréhension des jeunes des réponses qui leurs sont proposées : « tout le monde fait tout ».

« Besoin de se sentir moins seul dans la prise en charge de ces choses là »

- Parallèlement à ce sentiment de concurrence, il existe aussi un sentiment de solitude dans ces prises en charge autour de la question des consommations à risque.

18

Il semble important d'inscrire cette difficulté dans une double réalité :

- Celui du contexte des Hauts de Chambéry avec, de manière globale, des relations partenariales entre acteurs et institutions qui ont longtemps été difficiles à construire. Un contexte et des initiatives récentes semblent plutôt permettre de dépasser ces questions.

- Celui du sujet des consommations à risque empreint d'un sentiment d'échec récurrent et répété vécu par les acteurs.

La dynamique autour de la recherche action : la mise en œuvre d'espaces d'intermédiations

La démarche de développement du pouvoir d'agir a conduit la référente de l'action à associer évidemment les familles et les jeunes, mais aussi et surtout à rechercher des formes de coopérations participatives, à laisser la place aux demandes et besoins des partenaires du territoire, à travailler avec les « évitements », les « résistances ».

Avant toute chose, cette recherche-action avait pour vocation à créer les conditions d'une prise en charge collective de la problématique des consommations à risque. La

5 décembre 2018



volonté d'initier et d'impulser un processus collectif était au cœur du projet et avait d'avantage d'importance que la production finale.

A ce titre, le groupe opérationnel a été le socle de ce travail interinstitutionnel et participatif. Il a réuni de manière fréquente un groupe d'acteurs réguliers et intéressés par le sujet. Le groupe a pu progressivement s'étoffer et s'enrichira prochainement encore de la présence de familles. Son articulation avec un comité de pilotage réunissant les représentants institutionnels a permis de maintenir une dynamique articulant actions de terrain et préoccupations des financeurs et décideurs.

A l'issue de ce travail d'enquête et à l'orée de la mise en œuvre d'actions collectives, deux questions semblent devoir être posées et arbitrées prochainement :

- Qui est l'acteur le plus légitime pour porter et coordonner la dynamique partenariale et les actions de prévention des consommations à risque ?
- Quel modèle organisationnel permettant de faire vivre la dynamique et de la poursuivre dans le cadre du développement du pouvoir d'agir ?

▪ **Partie 3 : le plan d'action**

Préalables

Au regard des résultats et constats émanant de cette recherche action, deux préalables à un programme d'action :

- ① Elargissement de la tranche d'âge d'intervention à partir de 11 ans de manière à permettre la construction d'action de prévention des risques avant et pendant l'exposition aux premières consommations.
- ② Augmentation du périmètre d'intervention en ouvrant de manière progressive les réponses et les actions au périmètre de l'agglomération chambérienne.

Au regard de la recherche action engagée en 2017-2018 avec l'ensemble des partenaires du territoire, il nous semble primordial :

- De créer les conditions pérennes d'une dynamique partenariale autour des consommations à risque.
- De continuer à promouvoir une action de proximité, décloisonnée et hors les murs, au plus proche des besoins des jeunes et des habitants.

1. Construire une action « d'aller vers » régulière et collective :

20

✂ **Création d'un site Internet ou d'un support type « réseau social » qui aurait vocation à offrir trois espaces :**

- ✓ Un espace d'informations pratiques sur chaque produit, des informations sur les différents dispositifs et des expériences de vie, témoignage.
- ✓ Un espace de prévention avec toutes les actions de prévention existantes ou programmées
- ✓ Un espace forum/dialogue où les jeunes, les parents et les professionnels peuvent dialoguer avec un professionnel, un jeune ou un parent.

✂ **Des actions collectives permettant l'expression de la parole des jeunes :**

- ✓ Participation à des actions autour de l'emploi.
- ✓ Actions de sensibilisation aux risques des consommations de produits psychoactifs.

✂ **Du travail de rue dans les espaces de vie des jeunes :**

- ✓ Sur le quartier.
- ✓ Dans les transports en commun.
- ✓ Dans les lieux de vie et de consommation des jeunes : parcs, centre-ville, ...

5 décembre 2018



2. Une dynamique partenariale à entretenir et à développer

✎ Le Comité de Pilotage :

Objectifs :

- ✓ Rédige et assure le suivi de la convention partenariale.
- ✓ Communiquer et évaluer sur le programme d'actions.
- ✓ Définir les modalités de financement et mise en œuvre du programme.

Constitution :

- ✓ Financeurs et commanditaires.
- ✓ Représentants institutionnels.

Animation : à définir

Fréquence : 1 à 2 fois par an.

✎ Le Groupe Opérationnel :

Objectifs :

- ✓ Mettre en œuvre le plan d'action.
- ✓ Construit et propose des formations collectives.
- ✓ Evaluer et rendre compte au Comité de Pilotage.

Constitution :

- ✓ Professionnels et habitants du quartier : habitant(e)s, parents, Posse 33, Régie +, coordinatrice, animateur centre social les Combes, infirmière collègue, Prévention Spécialisée.
- ✓ Professionnels spécialistes des consommations à risque : ANPAA, Pélican, DIREC.

Animation : Corinne CHAPUIS, Dispositif Prévention de la SEAS73 pour 2018-2019 puis animation par chacun des acteurs à tout de rôle

Fréquence : 1 fois par mois.

✎ Une convention d'engagement partenarial pluriannuel fixant :

- ✓ Les objectifs et actions communes du programme.
- ✓ Les moyens mis à disposition du programme.
- ✓ L'engagement des partenaires.
- ✓ Les modalités d'évaluation.



Conclusion

Après une année d'action-recherche, nous remarquons que les consommations à risque demeurent un sujet qui reste lié à notre relation au monde. Ainsi les sociétés changent, évoluent et nous changent, la façon de consommer aussi amenant ainsi à de nouvelles pratiques.

Par contre ce qui demeure, c'est la difficulté d'en parler.

Malgré une visibilité de plus en plus grande des façons de consommer et une image de banalisation de l'expérience addictive et non de banalisation du produit comme l'écrit Jean-Pierre Couteron, nous sommes toujours en difficulté pour aborder directement la question avec les jeunes.

Cela reste un sujet délicat, difficile qui mélange plusieurs sphères (sociale, familiale et intime).

Les consommations sont et reste une question de santé, et les troubles à l'ordre public qu'elles peuvent générer ne sont qu'une des conséquences.

Toutefois sur ces deux points il existe un consensus de la part des jeunes, des habitants et des professionnels.

Les modèles de prévention sont bien souvent centrés sur la loi et les dangers des consommations ou sur la seule prescription de comportements « idéaux » sans se poser la question des moyens nécessaires pour être intégrés et incarnés.

C'est pourquoi, il nous semblent nécessaires que les parents, jeunes et professionnels puissent tous participer à cette démarche et qu'ils puissent être capables de transmettre le sens d'une expérience, de transmettre l'envie de partager sur ces questions-là, cela pourrait permettre d'accompagner au mieux ces jeunes dans ce passage de vie, dans leurs expériences et pour que ces consommations à risques ne deviennent pas pérennes, ni un mode de vie mais juste une expérience qui permet parfois de construire des limites dans le respect de soi et des autres.

22

Pour finir, l'action-recherche nous aura permis de relever un certain nombre de constats et de repenser nos pratiques éducatives.

Pour illustrer ces faits indéniables, nous mettrons en avant notre difficulté certaine à mobiliser ces jeunes de 16-21 ans autour de ces questions. Par contre,, cette façon d'appréhender ce sujet nous a éloigné de croyances pour arriver à des constats plus objectifs et opératoires. Ceci est en adéquation avec le processus de la démarche.

Ce problème de mobilisation nous renvoie à une approche éducative devenue obsolète. Cette prise de conscience a amené le groupe à innover et ainsi faire le choix de prendre en compte les jeunes via l'entreprise d'une action collective qui vise à l'élaboration d'un site internet interactif.

Ensuite la remobilisation des partenaires a pu se concrétiser au fur et à mesure en laissant le temps à chacun de se positionner sur ces questions et surtout de comprendre que ce qui nous relie fondamentalement, ce sont les consommations à risque des jeunes de 16 à 21 ans sur les Hauts de Chambéry.

5 décembre 2018



Enfin le groupe opérationnel tient à finir cette action-recherche en insistant sur l'importance de cette démarche participative, et sur la dimension collective qu'elle engendre et de noter que la parole de chacun amène à une meilleure compréhension et identification précise et concrète du problème. C'est pour cette raison que cette démarche prend du temps.

Ce temps est nécessaire pour que toutes personnes (jeunes, habitants et professionnels) concernées par le sujet puisse s'exprimer librement et au même niveau.